

RCS : DUNKERQUE

Code greffe : 5902

Documents comptables

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

Le greffier du tribunal de commerce de DUNKERQUE atteste l'exactitude des informations transmises ci-après

Nature du document : Documents comptables (B-S)

Numéro de gestion : 1997 B 40025

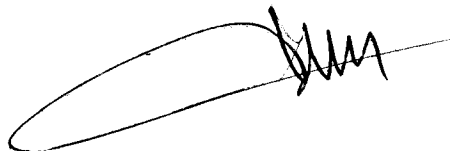
Numéro SIREN : 382 335 412

Nom ou dénomination : A.A.Z. IMMOBILIER

Ce dépôt a été enregistré le 15/09/2020 sous le numéro de dépôt B2020/002735

AAZ IMMOBILIER
BILAN AU 31/12/2018

Copie Certifiée Conforme

A handwritten signature in black ink, consisting of a large, sweeping loop followed by several smaller, connected strokes.

1

BILAN - ACTIF

Désignation de l'entreprise : AAZ IMMOBILIER

Durée de l'exercice exprimée en nombre de mois * 1 2

Adresse de l'entreprise LE ZAND PUT HOUCK 59670 WINNEZEELE

Durée de l'exercice précédent * 1 2

Numéro SIRET* 3 8 2 3 3 5 4 1 2 0 0 0 2 1

Néant ☐ *

				Exercice N clos le	
		Brut		Amortissements, provisions	
		1		2	
				Net	
				3	
Capital souscrit non appelé (I)		AA			
ACTIF IMMOBILISÉ*	IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	AB		AC	
	Frais d'établissement *	CX		CQ	
	Frais de développement *	AF		AG	
	Concessions, brevets et droits similaires	AH		AI	
	Fonds commercial (1)	AJ		AK	
	Autres immobilisations incorporelles	AL		AM	
	Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles	AN	59 780	AO	59 780
	Terrains	AP	210 772	AQ	79 537
	Constructions	AR		AS	131 235
	Installations techniques, matériel et outillage industriels	AT		AU	
	Autres immobilisations corporelles	AV		AW	
	Immobilisations en cours	AX		AY	
	Avances et acomptes	CS		CT	
	Participations évaluées selon la méthode de mise en équivalence	CU	620 316	CV	620 316
ACTIF IMMOBILISÉ*	IMMOBILISATIONS FINANCIÈRES (2)	BB		BC	
	Autres participations	BD		BE	
	Créances rattachées à des participations	BF		BG	
	Autres titres immobilisés	BH		BI	
	Prêts	BJ	890 869	BK	79 537
	Autres immobilisations financières *	BL		BM	811 331
	TOTAL (II)	BN		BO	
ACTIF CIRCULANT	STOCKS*	BP		BQ	
	Matières premières, approvisionnements	BR		BS	
	En cours de production de biens	BT		BU	
	En cours de production de services	BV		BW	
	Produits intermédiaires et finis	BX	8 640	BY	8 640
	Marchandises	BZ	255 659	CA	255 659
	Avances et acomptes versés sur commandes	CB		CC	
	CRÉANCES	CD		CE	
	Clients et comptes rattachés (3)*	CF	57 794	CG	57 794
	Autres créances (3)	CH		CI	
	Capital souscrit et appelé, non versé	CJ	322 093	CK	322 093
	DIVERS	CW			
	Disponibilités	CM			
	Charges constatées d'avance (3) *	CN			
Comptes de régularisation	TOTAL (III)	CO	1 212 962	IA	79 537
	Frais d'émission d'emprunt à terme (IV)				
	Primes de remboursement des obligations (V)				
	Écarts de conversion actif * (VI)				
	TOTAL GÉNÉRAL (I à VI)				1 133 425

Renvois : (1) Dont droit au bail ;

(2) Part à moins d'un an des immobilisations financières actives ;

CP

(3) Part à plus d'un an ;

CR

Classe de réserve de propriété : *

Immobilisations :

Stocks :

Créances :

②

BILAN - PASSIF avant répartition

N° 2051-SD 2019

Désignation de l'entreprise		AAZ IMMOBILIER		Néant ☐ *		
				Exercice N		
CAPITAUX PROPRES	Capital social ou individuel (1)* (Dont versé :)			DA	7 800	
	Primes d'émission, de fusion, d'apport, ...			DB		
	Ecart de réévaluation (2)* (dont écart d'équivalence ☐ EK)			DC		
	Réserve légale (3)			DD	1 551	
	Réserves statutaires ou contractuelles			DE		
	Réserves réglementées (3) * (Dont réserve spéciale des provisions pour fluctuation des cours ☐ B1)			DF		
	Autres réserves (Dont réserve relative à l'achat d'œuvres originales d'artistes vivants* ☐ EJ)			DG	34 352	
	Report à nouveau			DH	670 276	
	RÉSULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)			DI	(23 822)	
	Subventions d'investissement			DJ		
	Provisions réglementées *			DK		
	TOTAL (I)			DL	690 157	
Autres fonds propres	Produit des émissions de titres participatifs			DM		
	Avances conditionnées			DN		
	TOTAL (II)			DO		
Provisions pour risques et charges	Provisions pour risques			DP		
	Provisions pour charges			DQ		
	TOTAL (III)			DR		
DETTES (4)	Emprunts obligataires convertibles			DS		
	Autres emprunts obligataires			DT		
	Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (5)			DU	66 329	
	Emprunts et dettes financières divers (Dont emprunts participatifs ☐ EI)			DV		
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours			DW		
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés			DX	21 600	
	Dettes fiscales et sociales			DY	2 880	
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés			DZ		
	Autres dettes			EA	352 459	
Compte régul.	Produits constatés d'avance (4)			EB		
TOTAL (IV)			EC	443 268		
Ecart de conversion passif *			ED			
TOTAL GÉNÉRAL (I à V)			EE	1 133 425		
RENOIS	(1)	Écart de réévaluation incorporé au capital			1B	
	(2)	Réserve spéciale de réévaluation (1959)			1C	
		Dont Écart de réévaluation libre			1D	
		Réserve de réévaluation (1976)			1E	
	(3)	Dont réserve spéciale des plus-values à long terme *			1F	
	(4)	Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an			EG	700 895
(5)	Dont concours bancaires courants, et soldes créditeurs de banques et CCP			EH	156	

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

(Ne pas reporter le montant des centimes)*

Désignation de l'entreprise : AAZ IMMOBILIER										Néant ☐ *		
CADRE A		IMMOBILISATIONS				Valeur brute des immobilisations au début de l'exercice		Augmentations				
						1		2		3		
INCORP.		TOTAL I				CZ		D8		D9		
		TOTAL II				KD		KE		KF		
CORPORELLES	Frais d'établissement et de développement					KG	59 780	KH		KI		
	Autres postes d'immobilisations incorporelles					KJ	210 772	KK		KL		
	Constructions	Sur sol propre	Dont Composants	L9		KM		KN		KO		
		Sur sol d'autrui	Dont Composants	M1		KP		KQ		KR		
		Installations générales, agencements* et aménagements des constructions		Dont Composants	M2		KS		KT		KU	
	Installations techniques, matériel et outillage industriels					KV		KW		KX		
	Autres immobilisations corporelles	Installations générales, agencements, aménagements divers *				KY		KZ		LA		
		Matériel de transport *				LB		LC		LD		
		Matériel de bureau et mobilier informatique				LE		LF		LG		
		Emballages récupérables et divers *				LH		LI		LJ		
	Immobilisations corporelles en cours					LK		LL		LM		
	Avances et acomptes					LN	270 552	LO		LP		
	TOTAL III											
	FINANCIERES	Participations évaluées par mise en équivalence					8G		8M		8T	
		Autres participations					8U	620 000	8V		8W	316
Autres titres immobilisés					1P		1R		1S			
Prêts et autres immobilisations financières					1T		1U		1V			
TOTAL IV					LQ	620 000	LR		LS	316		
TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III + IV)					ØG	890 552	ØH		ØJ	316		

CADRE B		IMMOBILISATIONS		Diminutions		Valeur brute des immobilisations à la fin de l'exercice		Réévaluation égale* ou évaluation par mise en équivalence			
				1		2		3			
				par virement de poste à poste		par cessions à des tiers ou mises hors service ou résultant d'une mise en équivalence		Valeur d'origine des immobilisations en fin d'exercice			
INCORP.											
CORPORELLES	Frais d'établissement et de développement		TOTAL I	IN		CØ		DØ		D7	
	Autres postes d'immobilisations incorporelles		TOTAL II	IO		LV		LW		IX	
	Constructions	Sur sol propre	IQ		MA		MB	59 780	LZ		
		Sur sol d'autrui	IR		MD		ME	210 772	MC		
		Inst. gales, agencets et am. des constructions		IS		MG		MH		MF	
	Installations techniques, matériel et outillage industriels		IT		MJ		MK		MI		
	Autres immobilisations corporelles	Inst. gales, agencets, aménagements divers	IU		MM		MN		ML		
		Matériel de transport	IV		MP		MQ		MO		
		Matériel de bureau et informatique, mobilier	IW		MS		MT		MR		
		Emballages récupérables et divers*	IX		MV		MW		MX		
	Immobilisations corporelles en cours		MY		MZ		NA		NB		
	Avances et acomptes		NC		ND		NE		NF		
	TOTAL III		IY		NG		NH	270 552	NI		
	FINANCIERES	Participations évaluées par mise en équivalence		IZ		ØU		M7		ØW	
		Autres participations		IØ		ØX		ØY	620 316	ØZ	
Autres titres immobilisés		II		2B		2C		2D			
Prêts et autres immobilisations financières		I2		2E		2F		2G			
TOTAL IV		I3		NJ		NK	620 316	2H			
TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III + IV)		I4		ØK		ØL	890 869	ØM			

*Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

5 bis

**TABEAU DES ÉCARTS DE RÉÉVALUATION
SUR IMMOBILISATIONS AMORTISSABLES**

N° 2054 bis-SD 2019

Exercice N clos le 3 1 1 2 2 0 1 8

Les entreprises ayant pratiqué la réévaluation légale de leurs immobilisations amortissables (art. 238 bis J du CGI) doivent joindre ce tableau à leur déclaration jusqu'à (et y compris) l'exercice au cours duquel la provision spéciale (col.6) devient nulle.

Désignation de l'entreprise: AAZ IMMOBILIER

Néant ☒

CADRE A	Détermination du montant des écarts (col.1 - col.2) (1)		Utilisation de la marge supplémentaire d'amortissement			Montant de la provision spéciale à la fin de l'exercice (col.1 - col.2) - col.5 (5))
	Augmentation du montant brut des immobilisations 1	Augmentation du montant des amortissements 2	Au cours de l'exercice		Montant cumulé à la fin de l'exercice (4) 5	
			Montant des suppléments d'amortissement (2) 3	Fraction résiduelle correspondant aux éléments cédés (3) 4		
1 Concessions, brevets et droits similaires						
2 Fonds commercial						
3 Terrains						
4 Constructions						
5 Installations techniques mat. et out. industriels						
6 Autres immobilisations corporelles						
7 Immobilisations en cours						
8 Participations						
9 Autres titres immobilisés						
10 TOTAUX						

- (1) Les augmentations du montant brut et des amortissements à inscrire respectivement aux colonnes 1 et 2 sont celles qui ont été apportées au montant des immobilisations amortissables réévaluées dans les conditions définies à l'article 238 bis J du code général des impôts et figurant à l'actif de l'entreprise au début de l'exercice. Le montant des écarts est obtenu en soustrayant des montants portés colonne 1, ceux portés colonne 2.
- (2) Porter dans cette colonne le supplément de dotation de l'exercice aux comptes d'amortissement (compte de résultat) consécutif à la réévaluation.
- (3) Cette colonne ne concerne que les immobilisations réévaluées cédées au cours de l'exercice. Il convient d'y reporter, l'année de la cession de l'élément, le solde non utilisé de la marge supplémentaire d'amortissement.
- (4) Ce montant comprend :
a) le montant total des sommes portées aux colonnes 3 et 4 ;
b) le montant cumulé à la fin de l'exercice précédent, dans la mesure où ce montant correspond à des éléments figurant à l'actif de l'entreprise au début de l'exercice.
- (5) Le montant total de la provision spéciale en fin d'exercice est à reporter au passif du bilan (tableau n° 2051) à la ligne «Provisions réglementées».

CADRE B

DÉFICITS REPORTABLES AU 31 DÉCEMBRE 1976 IMPUTÉS SUR LA PROVISION SPÉCIALE AU POINT DE VUE FISCAL

- 1 - FRACTION INCLUSE DANS LA PROVISION SPÉCIALE AU DÉBUT DE L'EXERCICE
- 2 - FRACTION RATTACHÉE AU RÉSULTAT DE L'EXERCICE -
- 3 - FRACTION INCLUSE DANS LA PROVISION SPÉCIALE EN FIN D'EXERCICE =

Le cadre B est servi par les seules entreprises qui ont imputé leurs déficits fiscalement reportables au 31 décembre sur la provision spéciale.

Il est rappelé que cette imputation est purement fiscale et ne modifie pas les montants de la provision spéciale figurant au bilan : de même, les entreprises en cause continuent à réintégrer chaque année dans leur résultat comptable le supplément d'amortissement consécutif à la réévaluation.

Ligne 2, inscrire la partie de ce déficit incluse chaque année dans les montants portés aux colonnes 3 et 4 du cadre A. Cette partie est obtenue en multipliant les montants portés aux colonnes 3 et 4 par une fraction dont les éléments sont fixés au moment de l'imputation, le numérateur étant le montant du déficit imputé et le dénominateur celui de la provision.

Désignation de l'entreprise AAZ IMMOBILIER										Néant ☐ *	
CADRE A		SITUATIONS ET MOUVEMENTS DE L'EXERCICE DES AMORTISSEMENTS TECHNIQUES (OU VENANT EN DIMINUTION DE L'ACTIF) *									
IMMOBILISATIONS AMORTISSABLES			Montant des amortissements au début de l'exercice		Augmentations ; dotations de l'exercice		Diminutions ; amortissements afférents aux éléments sortis de l'actif et reprises		Montant des amortissements à la fin de l'exercice		
Frais d'établissement et de développement TOTAL I			CY		EL		EM		EN		
Autres immobilisations incorporelles TOTAL II			PE		PF		PG		PH		
Terrains			PI		PJ		PK		PL		
Constructions	Sur sol propre	PM	68 999	PN	79 537	PO		PQ	79 537		
	Sur sol d'autrui	PR		PS		PT		PU			
	Inst. générales, agencements et aménagement des constructions	PV		PW		PX		PY			
Installations techniques, matériel et outillage industriels			PZ		QA		QB		QC		
Autres immobilisations corporelles	Inst. générales, agencements, aménagement divers	QD		QE		QF		QG			
	Matériel de transport	QH		QI		QJ		QK			
	Matériel de bureau et informatique, mobilier	QL		QM		QN		QO			
	Emballages récupérables et divers	QP		QR		QS		QT			
TOTAL III			QU	68 999	QV	79 537	QW		QX	79 537	
TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III)			ØN	68 999	ØP	79 537	ØQ		ØR	79 537	
CADRE B		VENTILATION DES MOUVEMENTS AFFECTANT LA PROVISION POUR AMORTISSEMENTS DÉROGATOIRES									
Immobilisations amortissables	DOTATIONS						REPRISES			Mouvement net des amortissements à la fin de l'exercice	
	Colonne 1 Différentiel de durée et autres	Colonne 2 Mode dégressif	Colonne 3 Amortissement fiscal exceptionnel	Colonne 4 Différentiel de durée et autres	Colonne 5 Mode dégressif	Colonne 6 Amortissement fiscal exceptionnel					
Frais établissements TOTAL I	M9	N1	N2	N3	N4	N5	N6				
Autres immob. incorporelles TOTAL II	N7	N8	P6	P7	P8	P9	Q1				
Terrains	Q2	Q3	Q4	Q5	Q6	Q7	Q8				
Constructions	Sur sol propre	Q9	R1	R2	R3	R4	R6				
	Sur sol d'autrui	R7	R8	R9	S1	S2	S4				
	Inst. gales, agenc. et am. des const.	S5	S6	S7	S8	S9	T2				
Inst. techniques mat. et outillage	T3	T4	T5	T6	T7	T8	T9				
Autres immobilisations corporelles	Inst. gales, agenc. am. divers	U1	U2	U3	U4	U5	U7				
	Matériel de transport	U8	U9	V1	V2	V3	V5				
	Mat. bureau et inform. mobilier	V6	V7	V8	V9	W1	W3				
	Emballages récup. et divers	W4	W5	W6	W7	W8	W9				
TOTAL III	X2	X3	X4	X5	X6	X7	X8				
Frais d'acquisition de titres de participations TOTAL IV	NL			NM			NO				
Total général (I + II + III + IV)	NP	NQ	NR	NS	NT	NU	NV				
Total général sans ventité (NP + NQ + NR)	NW	Total général sans ventité (NS + NT + NU)		NY	Total général sans ventité (NW - NY)		NZ				
CADRE C											
MOUVEMENTS DE L'EXERCICE AFFECTANT LES CHARGES RÉPARTIES SUR PLUSIEURS EXERCICES *			Montant net au début de l'exercice	Augmentations	Dotations de l'exercice aux amortissements	Montant net à la fin de l'exercice					
Frais d'émission d'emprunt à étaler					Z9	Z8					
Primes de remboursement des obligations					SP	SR					

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice N° 2032.

7

PROVISIONS INSCRITES AU BILAN

Nature des provisions		Montant au début de l'exercice 1	AUGMENTATIONS : Dotations de l'exercice 2	DIMINUTIONS : Reprises de l'exercice 3	Montant à la fin de l'exercice 4
Provisions réglementées	Provisions pour reconstitution des gisements miniers et pétroliers *	3T	TA	TB	TC
	Provisions pour investissement (art. 237 bis A-II) *	3U	TD	TE	TF
	Provisions pour hausse des prix (I) *	3V	TG	TH	TI
	Amortissements dérogatoires	3X	TM	TN	TO
	Dont majorations exceptionnelles de 30 %	D3	D4	D5	D6
	Provisions pour prêts d'installation (art. 39 quinquies H du CGI)	IJ	IK	IL	IM
	Autres provisions réglementées (I)	3Y	TP	TQ	TR
	TOTAL I	3Z	TS	TT	TU
Provisions pour risques et charges	Provisions pour litiges	4A	4B	4C	4D
	Provisions pour garanties données aux clients	4E	4F	4G	4H
	Provisions pour pertes sur marchés à terme	4J	4K	4L	4M
	Provisions pour amendes et pénalités	4N	4P	4R	4S
	Provisions pour pertes de change	4T	4U	4V	4W
	Provisions pour pensions et obligations similaires	4X	4Y	4Z	5A
	Provisions pour impôts (I)	5B	5C	5D	5E
	Provisions pour renouvellement des immobilisations*	5F	5H	5J	5K
	Provisions pour gros entretien et grandes révisions	EO	EP	EQ	ER
	Provisions pour charges sociales et fiscales sur congés à payer *	5R	5S	5T	5U
	Autres provisions pour risques et charges (I)	5V	5W	5X	5Y
	TOTAL II	5Z	TV	TW	TX
Provisions pour dépréciation	- incorporelles	6A	6B	6C	6D
	- corporelles	6E	6F	6G	6H
	sur - titres mis en équivalence	Ø2	Ø3	Ø4	Ø5
	- titres de participation	9U	9V	9W	9X
	- autres immobilisations financières (I)*	Ø6	Ø7	Ø8	Ø9
	Sur stocks et en cours	6N	6P	6R	6S
	Sur comptes clients	6T	6U	6V	6W
	Autres provisions pour dépréciation (I)*	6X	6Y	6Z	7A
	TOTAL III	7B	TY	TZ	UA
	TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III)	7C	UB	UC	UD
Dont dotations et reprises		- d'exploitation	UE	UF	
		- financières	UG	UH	
		- exceptionnelles	UJ	UK	
Titres mis en équivalence : montant de la dépréciation à la clôture de l'exercice calculé selon les règles prévues à l'article 39-1-5e du C.G.I.					10

(I) à détailler sur feuillet séparé selon l'année de constitution de la provision ou selon l'objet de la provision.

NOTA : Les charges à payer ne doivent pas être mentionnées sur ce tableau mais être ventilées sur l'état détaillé des charges à payer dont la production est prévue par l'article 38 II de l'annexe III au C.G.I.

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

Désignation de l'entreprise : AAZ IMMOBILIER

Néant ☐

*

CADRE A		ÉTAT DES CRÉANCES		Montant brut 1		A 1 an au plus 2		A plus d'un an 3			
DE L'ACTIF IMMOBILISÉ	Créances rattachées à des participations	UL		UM		UN					
	Prêts (1) (2)	UP		UR		US					
	Autres immobilisations financières	UT		UV		UW					
DE L'ACTIF CIRCULANT	Clients douteux ou litigieux	VA									
	Autres créances clients	UX	8 640		8 640						
	Créance représentative de titres (Provision pour dépréciation antérieurement constituée) UO	ZI									
	Personnel et comptes rattachés	UY									
	Sécurité sociale et autres organismes sociaux	UZ	38 752		38 752						
	État et autres collectivités publiques	Impôts sur les bénéfices	VM	1 472		1 472					
		Taxe sur la valeur ajoutée	VB	3 600		3 600					
		Autres impôts, taxes et versements assimilés	VN								
		Divers	VP								
	Groupe et associés (2)	VC	211 835		211 835						
	Débiteurs divers (dont créances relatives à des opérations de pension de titres)	VR									
Charges constatées d'avance	VS										
TOTAUX			VT	264 299	VU	264 299	VV				
RENOUVOIS	(1) Montant des - Prêts accordés en cours d'exercice	VD									
	- Remboursements obtenus en cours d'exercice	VE									
	(2) Prêts et avances consentis aux associés (personnes physiques)	VF									
CADRE B		ÉTAT DES DETTES		Montant brut 1		A 1 an au plus 2		A plus d'1 an et 5 ans au plus 3		A plus de 5 ans 4	
Emprunts obligataires convertibles (1)		7Y									
Autres emprunts obligataires (1)		7Z									
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (1)	à 1 an maximum à l'origine	VG	156	156							
	à plus d'1 an à l'origine	VH	66 173	28 750		37 422					
Emprunts et dettes financières divers (1) (2)		8A									
Fournisseurs et comptes rattachés		8B	21 600	21 600							
Personnel et comptes rattachés		8C									
Sécurité sociale et autres organismes sociaux		8D									
État et autres collectivités publiques	Impôts sur les bénéfices	8E									
	Taxe sur la valeur ajoutée	VW	2 880	2 880							
	Obligations cautionnées	VX									
	Autres impôts, taxes et assimilés	VQ									
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		8J									
Groupe et associés (2)		VI	295 050	295 050							
Autres dettes (dont dettes relatives à des opérations de pension de titres)		8K	352 459	352 459							
Dette représentative de titres empruntés ou remis en garantie*		ZZ									
Produits constatés d'avance		8L									
TOTAUX			VY	738 318	VZ	700 895	37 422				
RENOUVOIS	(1) Emprunts souscrits en cours d'exercice	VJ		(2) Montant des divers emprunts et dettes contractés auprès des associés personnes physiques		VL					
	Emprunts remboursés en cours d'exercice	VK	27 524	* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032							

Désignation de l'entreprise AAZ IMMOBILIER		Néant ☐ *	
I. SUIVI DES DÉFICITS			
Déficits restant à reporter au titre de l'exercice précédent (1)	K4		
Déficits imputés (total lignes XB et XL du tableau 2058-A)	K5		
Déficits reportables (différence K4 - K5)	K6		
Déficit de l'exercice (tableau 2058A, ligne XO)	YJ	3 368	
Total des déficits restant à reporter (somme K6 + YJ)	YK	3 368	
II. INDEMNITÉS POUR CONGÉS À PAYER, CHARGES SOCIALES ET FISCALES CORRESPONDANTES			
Montant déductible correspondant aux droits acquis par les salariés pour les entreprises placées sous le régime de l'article 39-I, 1 ^{er} bis A1, 1 ^{er} du CGI, dotations de l'exercice		ZT	
III. PROVISIONS ET CHARGES À PAYER, NON DÉDUCTIBLES POUR L'ASSIETTE DE L'IMPÔT			
(à détailler sur feuillet séparé)			
		Dotations de l'exercice	Reprises sur l'exercice
Indemnités pour congés à payer, charges sociales et fiscales correspondantes non déductibles pour les entreprises placées sous le régime de l'article 39-I, 1 ^{er} bis A1, 2 du CGI *		ZV	ZW
Provisions pour risques et charges *			
	8X		8Y
	8Z		9A
	9B		9C
Provisions pour dépréciation *			
	9D		9E
	9F		9G
	9H		9J
Charges à payer			
	9K		9L
	9M		9N
	9P		9R
	9S		9T
TOTALAUX (YN = ZV à 9S) et (YO = ZW à 9T)		YN	YO
à reporter au tableau 2058-A :		↓ ligne WI	↓ ligne WU

CONSÉQUENCES DE LA MÉTHODE PAR COMPOSANTS (art. 237septies du CGI)

Montant de la réintégration ou de la déduction	Montant au début de l'exercice	Imputations	Montant net à la fin de l'exercice
	L1		

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

(1) Cette case correspond au montant porté sur la ligne YK du tableau 2058 B déposé au titre de l'exercice précédent.

Désignation de l'entreprise AAZ IMMOBILIER										Néant ☐ *	
ORIGINES	Report à nouveau figurant au bilan de l'exercice antérieur à celui pour lequel la déclaration est établie	ØC	647 291	AFFECTATIONS	Affectations - Réserves légales	ZB					
					- Autres réserves	ZD					
	Résultat de l'exercice précédant celui pour lequel la déclaration est établie	ØD	22 985		Dividendes	ZB					
	Prélèvements sur les réserves	ØE			Autres répartitions	ZF					
	TOTAL I	ØF	670 276		Report à nouveau	ZG	670 276				
						TOTAL II	ZH	670 276			
RENSEIGNEMENTS DIVERS								Exercice N :			
ENGAGEMENTS	— Engagements de crédit-bail mobilier (précisez le prix de revient des biens pris en crédit-bail) J7				YQ						
	— Engagements de crédit-bail immobilier				YR						
	— Effets portés à l'escompte et non échus				YS						
DETAILS DES POSTES AUTRES ACHATS ET CHARGES EXTERNNES	— Sous-traitance				YT						
	— Locations, charges locatives et de copropriété (dont montant des loyers des biens pris en location pour une durée > 6 mois) J8				XQ						
	— Personnel extérieur à l'entreprise				YU						
	— Rémunérations d'intermédiaires et honoraires (hors rétrocessions)				SS		252				
	— Rétrocessions d'honoraires, commissions et courtages				YV						
	— Autres comptes (dont cotisations versées aux organisations syndicales et professionnelles) ES				ST		393				
	Total du poste correspondant à la ligne FW du tableau n° 2052				ZJ		645				
IMPÔTS ET TAXES	— Taxe professionnelle*, CFE, CVAB				YW		442				
	— Autres impôts, taxes et versements assimilés (dont taxe intérieure sur les produits pétroliers) ZS				9Z		4 470				
	Total du compte correspondant à la ligne FX du tableau n° 2052				YX		4 912				
T.V.A.	— Montant de la T.V.A. collectée				YY		42 824				
	— Montant de la T.V.A. déductible comptabilisée au cours de l'exercice au titre des biens et services ne constituant pas des immobilisations				YZ		20				
DIVERS	— Montant brut des salaires (cf. dernière déclaration annuelle souscrite au titre des salaires DADS de l'année N)*				ØB						
	— Montant de la plus-value constatée en franchise d'impôt lors de la première option pour le régime simplifié d'imposition*				ØS						
	— Taux d'intérêt le plus élevé servi aux associés à raison des sommes mises à la disposition de la société *				ZK		%				
	— Numéro de centre de gestion agréé* XP		— Filiales et participations: (Liste au 2059-CI prévu par art.38 II de l'ann. III au CGI) Si oui cocher 1 sinon 0		ZR						
	— Aides perçues ayant donné droit à la réduction d'impôt prévue au 4 de l'article 238 bis du CGI pour l'entreprise donatrice				RG						
	— Montant de l'investissement reçu qui a donné lieu à amortissement exceptionnel chez l'entreprise investisseur dans le cadre de l'article 217 octies du CGI				RH						
RÉGIME DE GROUPE *	Société : résultat comme si elle n'avait jamais été membre du groupe. JA	Plus-values à 15% JK		Plus-values à 0% JL							
		Plus-values à 19% JM		Imputations JC							
	Groupe : résultat d'ensemble. JD	Plus-values à 15% JN		Plus-values à 0% JO							
		Plus-values à 19% JP		Imputations JF							
	Si vous relevez du régime de groupe : indiquer 1 si société mère, 2 si société filiale JH 0		N° SIRET de la société mère du groupe JJ								

(1) Ce cadre est destiné à faire apparaître l'origine et le montant des sommes distribuées ou mises en réserve au cours de l'exercice dont les résultats font l'objet de la déclaration. Il ne concerne donc pas, en principe, les résultats de cet exercice mais ceux des exercices antérieurs, qu'ils aient ou non déjà fait l'objet d'une précédente affectation.

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032 (et dans la notice n° 2058-NOT pour le régime de groupe)

Désignation de l'entreprise : AAZ IMMOBILIER

Néant ☒ *

A - DÉTERMINATION DE LA VALEUR RÉSIDUELLE

Nature et date d'acquisition des éléments cédés*		Valeur d'origine*	Valeur nette réévaluée*	Amortissements pratiqués en franchise d'impôt	Autres amortissements*	Valeur résiduelle
①		②	③	④	⑤	⑥
I - Immobilisations *	1					
	2					
	3					
	4					
	5					
	6					
	7					
	8					
	9					
	10					
	11					
	12					

B - PLUS-VALUES, MOINS-VALUES

Qualification fiscale des plus et moins-values réalisées *

Prix de vente ⑦		Montant global de la plus valeur ou de la moins-valeur ⑧	Court terme ⑨	Long terme ⑩			Plus-values taxables à 19% (1) ⑪
				19%	15 % ou 12,8 %	0 %	
I - Immobilisations *	1						
	2						
	3						
	4						
	5						
	6						
	7						
	8						
	9						
	10						
	11						
	12						
II - Autres éléments	13	Fraction résiduelle de la provision spéciale de réévaluation afférente aux éléments cédés	+				
	14	Amortissements irrégulièrement différés se rapportant aux éléments cédés	+				
	15	Amortissements afférents aux éléments cédés mais exclus des charges déductibles par une disposition légale	+				
	16	Amortissements non pratiqués en comptabilité et correspondant à la déduction fiscale pour investissement, définie par les lois de 1966, 1968 et 1975, effectivement utilisée	+				
	17	Résultats nets de concession ou de sous concession de licences d'exploitation de brevets faisant partie de l'actif immobilisé et n'ayant pas été acquis à titre onéreux depuis moins de deux ans					
	18	Provisions pour dépréciation des titres relevant du régime des plus ou moins-values à long terme devenues sans objet au cours de l'exercice					
	19	Dotations de l'exercice aux comptes de provisions pour dépréciation des titres relevant du régime des plus ou moins-values à long terme					
	20	Divers (détail à donner sur une note annexe)*					
	CADRE A : plus ou moins-valeur nette à court terme (total algébrique des lignes 1 à 20 de la colonne) ⑦						
	CADRE B : plus ou moins-valeur nette à long terme (total algébrique des lignes 1 à 20 de la colonne) ⑩						
CADRE C : autres plus-values taxable à 19% ⑪		(A)	(B) (Ventilation par taux)	(C)			

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

(1) Ces plus-values sont imposables au taux de 19% en application des articles 238 bis JA, 208 C et 210 E du CGI.

"AAZ IMMOBILIER"
Société à Responsabilité Limitée
Capital : 7 800 €
Siège social : Lieudit "Le Zand Put Houck" – 59670 WINNEZEELE
RCS DUNKERQUE 382 335 412
SIRET 382 335 412 00021
_ * _ * _ * _ * _

PROPOSITION D'AFFECTATION DES RESULTATS
DE L'EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 2018
PRESENTÉE A L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ORDINAIRE ANNUELLE
DES ASSOCIÉS DE LA SOCIÉTÉ "AAZ IMMOBILIER"
TENUE LE 24 JUIN 2019

Nous vous proposons d'affecter la totalité des pertes de l'exercice clos le 31 décembre 2018, soit 23 822 € (en négligeant les centimes), au compte "report à nouveau » dont le solde créditeur se trouverait en conséquence ramené à 646 454 €.

AFFECTATION DES RESULTATS DE L'EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 2018
VOTÉE PAR L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ORDINAIRE ANNUELLE
DES ASSOCIÉS DE LA SOCIÉTÉ "AAZ IMMOBILIER"
TENUE LE 24 JUIN 2019

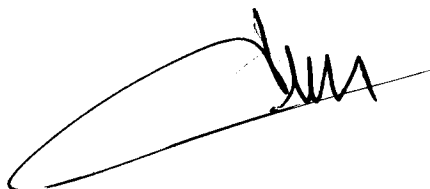
”

L'Assemblée Générale décide d'affecter la totalité des pertes de l'exercice clos le 31 décembre 2018, soit 23 822 € (en négligeant les centimes), au compte "report à nouveau » dont le solde créditeur se trouve en conséquence ramené à 646 454 €.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

”

Copie Certifiée Conforme

A large, stylized handwritten signature in black ink, consisting of a long horizontal stroke followed by several loops and a final vertical stroke.